



L'actualité vu par les femmes...

Sondage CSA / Terrafemina – 22/02/2012

Présidentielles 2012 : les femmes dans la campagne

Contacts institut CSA :

Catherine BOUVIER – Directrice d'études transversales (catherine.bouvier@csa.eu)
Agnès BALLE – Directrice des études au Département Opinion (agnes.balle@csa.eu)
Nicolas FERT – Chargé d'études au Département Opinion (nicolas.fert@csa.eu)

2, rue de Choiseul • CS 70215 • 75086 Paris Cedex 02
Tél. : (33) 01 44 94 40 00 • Fax : (33) 01 44 94 40 01
www.csa.eu

SA au capital de 3 387 456 € • Siren 308 293 430 • RCS Paris : 308 293 430 • APE 7320 Z
TVA intracommunautaire FR 46 308 293 430

La méthodologie de l'étude

3

Les principaux enseignements

4

Les résultats

9



Sondage exclusif **CSA / TERRAFEMINA** réalisé par téléphone les 15 et 16 février 2012.

Echantillon national représentatif de 1001 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et taille d'agglomération.

(Tous les sondages publiés par CSA sont disponibles sur le site : <http://www.csa.eu>)



Les principaux enseignements



François Hollande est perçu comme le candidat le plus à l'écoute en matière de droits des femmes, même s'il ne recueille que 15% des choix. Plus d'un Français sur trois (34%) n'accorde en effet sa préférence à aucun candidat, les femmes étant même encore plus circonspectes (39% ne choisissent pas de candidat). Concernant les sujets à aborder dans le cadre de la campagne pour la présidentielle pour améliorer les droits des femmes, les priorités sont aux yeux des Français l'égalité salariale, la défense des femmes battues, la défense des retraites des mères et l'aide aux mères isolées. Les femmes sont logiquement plus en attente sur ces problèmes, en particulier chez les générations les plus âgées, même si les écarts de perception avec les hommes restent limités.

François Hollande en tête des candidats à l'écoute des femmes, 39% ne femmes ne donnent pas de préférence

En tête des différents sondages d'intentions de vote du moment, François Hollande est également jugé le plus crédible en matière de droits des femmes : 15% des Français le désignent ainsi comme le candidat le plus à l'écoute sur ce qui touche au droits des femmes (notamment 22% des ouvriers), devant Eva Joly (10%), François Bayrou (10%), Nicolas Sarkozy (9%) et Marine Le Pen (8%). **Hormis Eva Joly, qui semble être perçue comme particulièrement crédible sur le sujet, on retrouve là les principaux candidats à la prochaine présidentielle**, Jean-Luc Mélenchon se situant un peu plus loin (4%). Ces résultats sont par ailleurs **à nuancer compte tenu du fait que 34% des Français n'ont cité aucun candidat** comme crédible sur le sujet et que les préférences exprimées recourent en grande partie la proximité politique des répondants.

Il est tout de même intéressant de noter que cette crédibilité perçue varie selon certains critères : les plus âgés citent par exemple plus volontiers Nicolas Sarkozy (17%) ou François Bayrou (15%), tandis qu'Eva Joly est jugée plus à l'écoute que la moyenne chez les cadres et professions libérales (20%), tout comme Marine Le Pen chez les ouvriers (16%), **des clivages toutefois assez semblables à ceux constatés habituellement dans les intentions de vote.**

Au-delà de ces différences sociologiques, il est aussi à noter que **les femmes semblent beaucoup plus circonspectes sur la prise en compte de leurs droits par les candidats à la présidentielle.** 39% d'entre elles ne donnent ainsi aucune préférence entre les différents candidats (au lieu de seulement 28% chez les hommes) et la hiérarchie entre les principaux candidats est également beaucoup plus floue, les cinq personnalités déjà citées se situant entre 12% et 9%. **Près de quatre femmes sur dix ne semblent donc pas attendre beaucoup de la prochaine échéance électorale pour améliorer les droits des femmes.** On note par ailleurs **quelques différences intéressantes entre les générations** : les plus jeunes (femmes de 18-24 ans) sont ainsi les plus circonspectes (47% ne citent aucun candidat) ou les plus nombreuses en proportion à citer Eva Joly (16% au lieu de 10% en moyenne chez les femmes) tandis que les jeunes actives (25-34 ans) citent plus volontiers François Hollande (18% au lieu de 12%). Les plus âgées citent elles plus souvent François Bayrou (14% au lieu de 11%) ou Nicolas Sarkozy (15% au lieu de 9%).

L'égalité salariale en tête des mesures prioritaires et un clivage générationnel chez les femmes

Si l'on s'intéresse maintenant aux mesures concrètes à prendre pour promouvoir les droits des femmes, parmi les huit proposées, **quatre mesures sont considérées comme prioritaires en vue de la présidentielle par une majorité absolue de Français**, hommes ou femmes : l'égalité salariale entre hommes et femmes à poste équivalent (75%, 79% chez les femmes), des condamnations plus sévères pour les hommes coupables de violences conjugales (68%), des aides spécifiques pour les femmes qui élèvent seuls leurs enfants (57%, 62% chez les femmes) et la valorisation des retraites pour les femmes qui s'arrêtent ou réduisent leur activité professionnelle pour élever leurs enfants (57%). **Trois autres sont également jugées prioritaires pour une large partie des Français** : la limitation des temps partiels qui touchent essentiellement les femmes (46%, 50% chez les femmes), la présence des femmes au sein des instances dirigeantes des entreprises (43%, 47% chez les femmes) et la parité des femmes en politique (41%). **Seule exception, l'augmentation de la durée du congé parental pour les pères** n'est jugée prioritaire que par 19% des Français et 17% des femmes, 42% de ces dernières la jugeant même secondaire et 40% importante mais pas prioritaire.

Au-delà de cette hiérarchie, il est logiquement à noter que **les femmes sont en moyenne plus en attente que les hommes sur ces sujets, même si les écarts ne dépassent jamais les 10 points**, les hommes semblant aussi, dans un moindre mesure, avoir intégré la plupart des revendications en matière de droits des femmes. Plus intéressant est finalement **le clivage entre les femmes les plus âgées**, héritières des combats pour la libération de la femme, **et les plus jeunes**, étant nées avec les acquis de la génération précédente. La priorité donnée aux différentes mesures proposées est en effet presque systématiquement plus forte chez les femmes âgées d'au moins 50 ans, notamment par rapport à celles ayant moins de 35 ans, sauf sur l'augmentation de la durée du congé parental pour les pères, jugée un peu plus prioritaire par les jeunes générations.

Ce clivage intergénérationnel est d'ailleurs parfois plus prononcé que les différences de perception entre hommes et femmes, ceci semblant démontrer que les clivages concernant les droits des femmes s'effacent au sein de la société française à mesure que ces exigences sont satisfaites par le législateur et inscrites dans les mentalités. Le rôle du politique apparaît à cet égard de plus en plus marginal, la forte proportion de Français ne voyant pas de candidat plus à l'écoute des droits des femmes qu'un autre et la hiérarchie peu prononcée entre les différents candidats semblant attester que la prise en compte des droits des femmes n'est pas aujourd'hui un élément de clivage idéologique en vue de l'élection présidentielle.

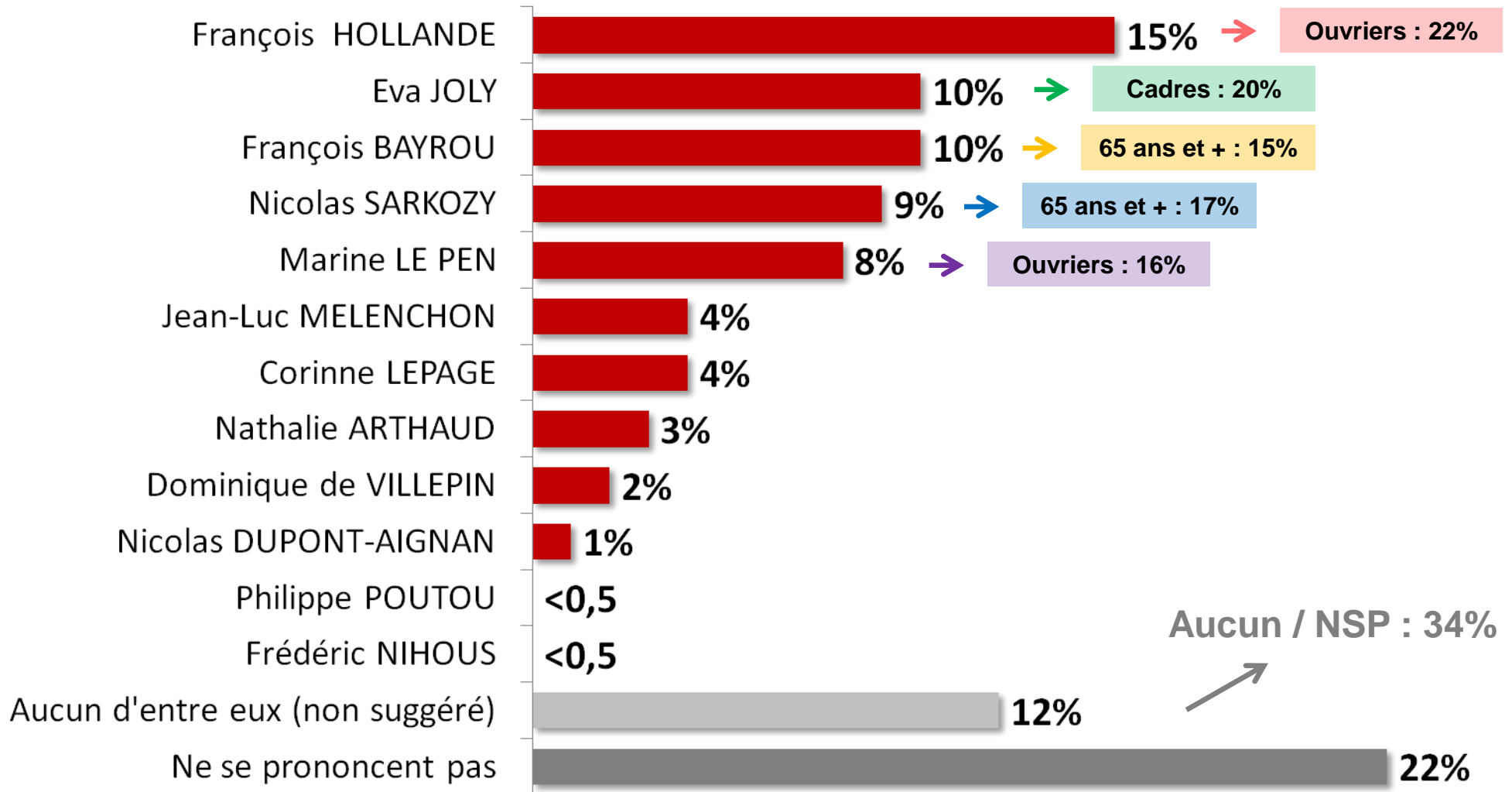
Nicolas FERT, Chargé d'études au Département Opinion



Les résultats

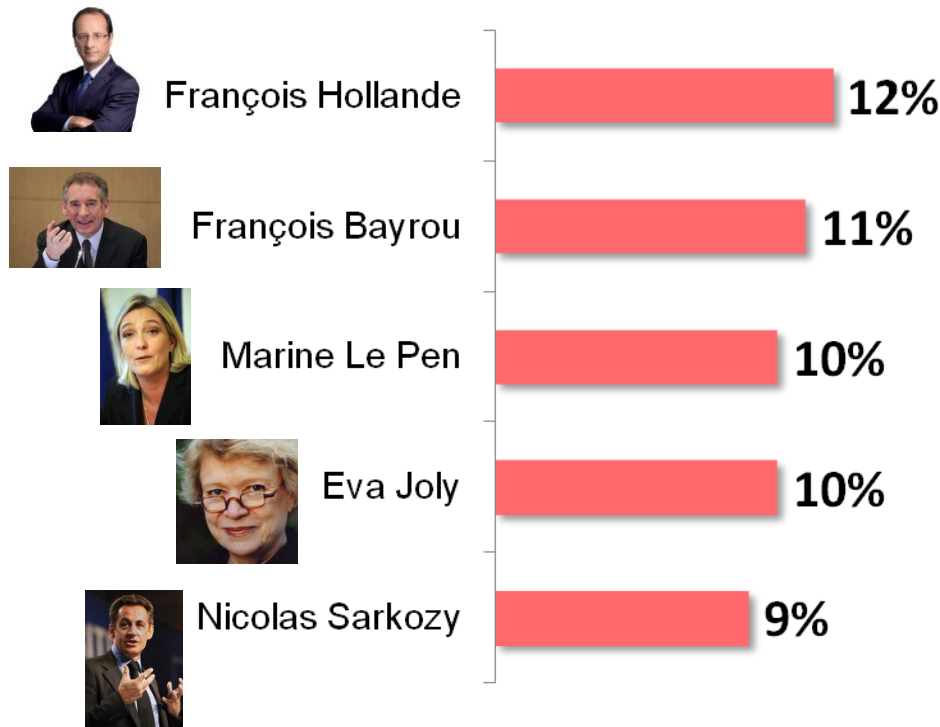


QUESTION - Selon vous, parmi ces candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2012, quel est celui qui est le plus à l'écoute en matière de droits des femmes ?



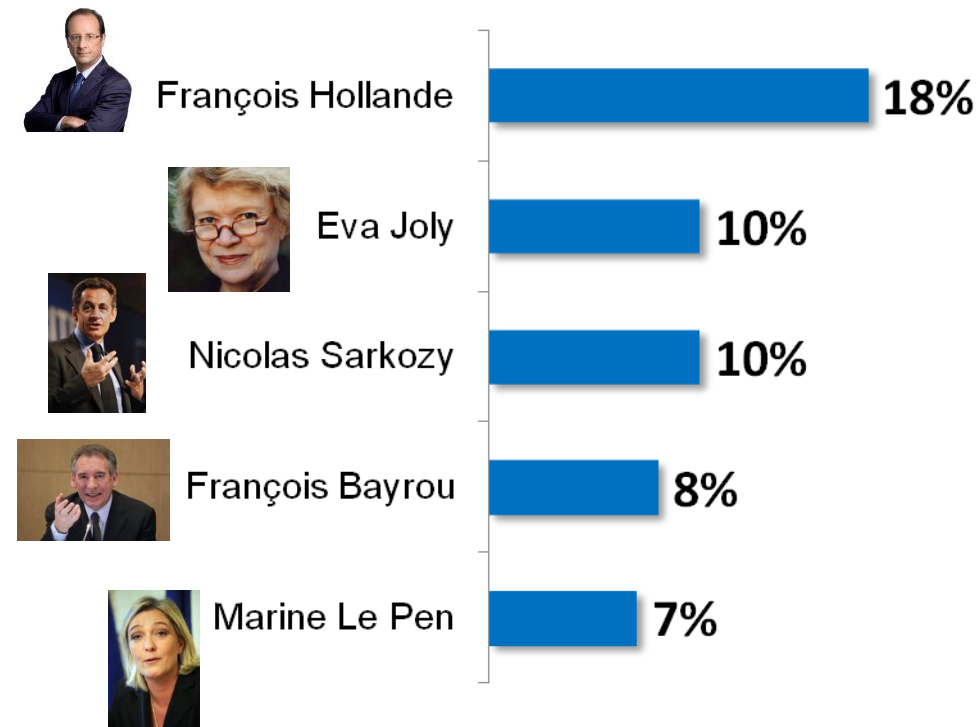
QUESTION - Selon vous, parmi ces candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2012, quel est celui qui est le plus à l'écoute en matière de droits des femmes ?

Femmes – Top 5



Aucun / NSP : 39%

Hommes – Top 5



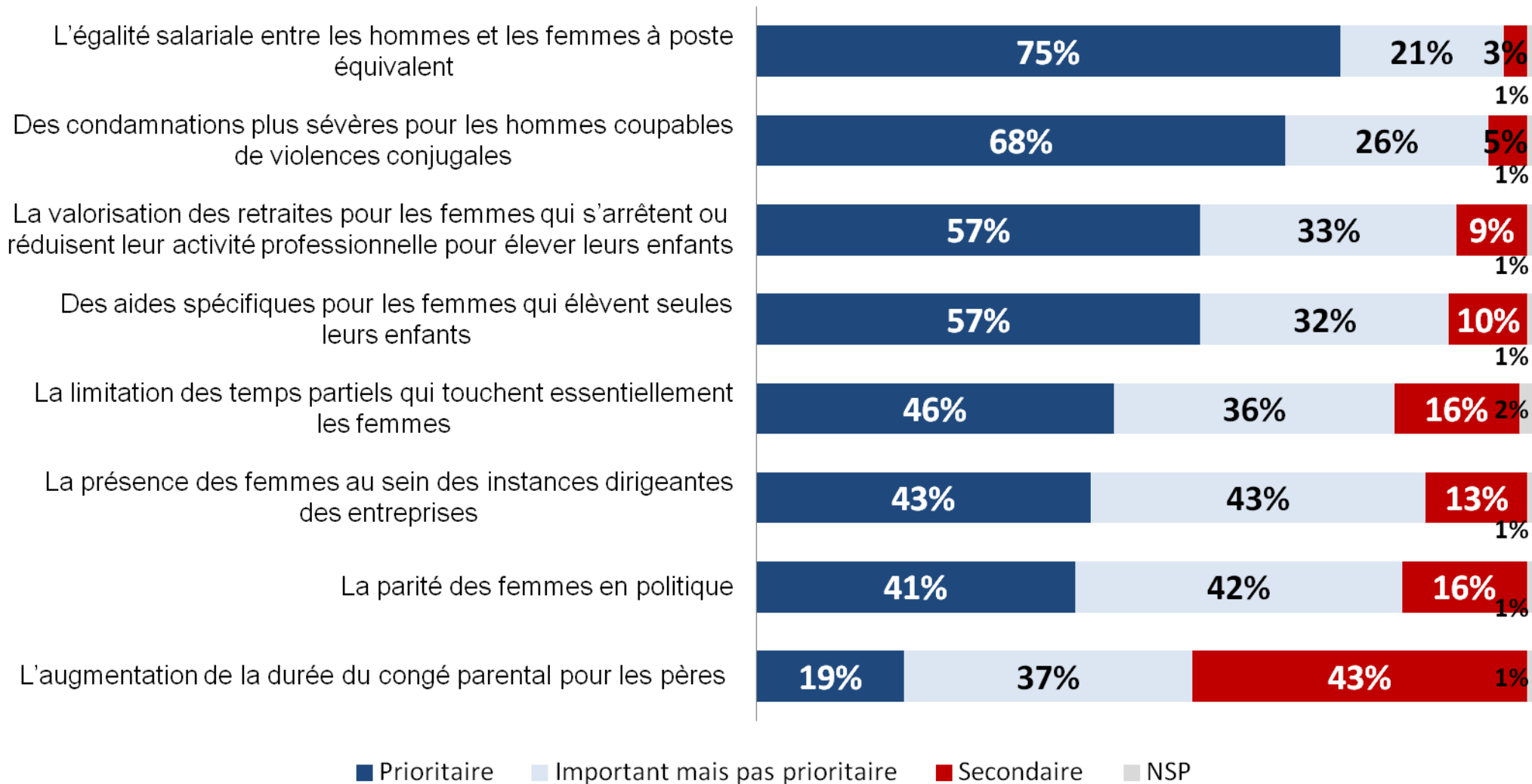
Aucun / NSP : 28%

QUESTION - Selon vous, parmi ces candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2012, quel est celui qui est le plus à l'écoute en matière de droits des femmes ?



	François Hollande	Eva Joly	François Bayrou	Nicolas Sarkozy	Marine Le Pen	Aucun / NSP
Ensemble	15%	10%	10%	9%	8%	34%
Femmes	12%	10%	11%	9%	10%	39%
18-24 ans	8%	<u>16%</u>	5%	7%	10%	<u>47%</u>
25-34 ans	<u>18%</u>	11%	13%	2%	9%	37%
35-49 ans	11%	8%	10%	9%	11%	39%
50-64 ans	14%	12%	10%	6%	<u>13%</u>	35%
65 ans et plus	8%	5%	<u>14%</u>	<u>15%</u>	6%	40%

QUESTION - Parmi la liste des sujets suivants, diriez-vous qu'il est prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire en vue de l'élection présidentielle de 2012 ?



QUESTION - Parmi la liste des sujets suivants, diriez-vous qu'il est prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire en vue de l'élection présidentielle de 2012 ?

% de « Prioritaire »	Ensemble	Femmes	Hommes
L'égalité salariale entre les hommes et les femmes à poste équivalent	75%	<u>79%</u>	71%
Des condamnations plus sévères pour les hommes coupables de violences conjugales	68%	69%	67%
Des aides spécifiques pour les femmes qui élèvent seules leurs enfants	57%	<u>62%</u>	52%
La valorisation des retraites pour les femmes qui s'arrêtent ou réduisent leur activité professionnelle pour élever leurs enfants	57%	58%	57%
La limitation des temps partiels qui touchent essentiellement les femmes	46%	<u>50%</u>	40%
La présence des femmes au sein des instances dirigeantes des entreprises	43%	<u>47%</u>	38%
La parité des femmes en politique	41%	43%	39%
L'augmentation de la durée du congé parental pour les pères	19%	17%	21%

QUESTION - Parmi la liste des sujets suivants, diriez-vous qu'il est prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire en vue de l'élection présidentielle de 2012 ?

% de « Prioritaire »	Ensemble	Femmes	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
L'égalité salariale entre les hommes et les femmes à poste équivalent	75%	79%	74%	73%	76%	<u>83%</u>	<u>85%</u>
Des condamnations plus sévères pour les hommes coupables de violences conjugales	68%	69%	52%	61%	72%	<u>75%</u>	71%
Des aides spécifiques pour les femmes qui élèvent seules leurs enfants	57%	62%	48%	56%	<u>65%</u>	<u>70%</u>	60%
La valorisation des retraites pour les femmes qui s'arrêtent ou réduisent leur activité professionnelle pour élever leurs enfants	57%	58%	45%	52%	55%	<u>66%</u>	60%
La limitation des temps partiels qui touchent essentiellement les femmes	46%	50%	34%	40%	44%	<u>58%</u>	<u>61%</u>
La présence des femmes au sein des instances dirigeantes des entreprises	43%	47%	41%	35%	44%	<u>58%</u>	<u>51%</u>
La parité des femmes en politique	41%	43%	37%	36%	36%	44%	<u>55%</u>
L'augmentation de la durée du congé parental pour les pères	19%	17%	20%	21%	17%	17%	13%